

Suite de l'interview du ministre d'État Régis Immongault Tatangani

" La non résolution du problème de dévastation des plantations par les éléphants peut en effet créer une perception négative "

Propos recueillis par Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

Monsieur le ministre d'Etat, vous avez annoncé devant le Corps diplomatique accrédité à Libreville, l'éventualité d'une position du Gabon lors de cette COP 24. Quelle va être cette position ? Les pays africains ne gagneraient-ils pas à avoir une position commune afin de mieux faire face à la réticence des Occidentaux à financer des modèles d'économies vertes en Afrique ?

Le président de la République gabonaise, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, a toujours voulu que le Gabon fasse partie de la solution et qu'il porte haut la voix de l'Afrique. Dans le cadre des négociations multilatérales sur le changement climatique, l'approche utilisée est celle des grands groupes auxquels le Gabon appartient, le groupe Afrique, le G77+ la Chine. C'est dans le cadre de ces grands groupes que les positions du Gabon seront partagées et discutées. Ce sont les positions communes qui seront présentées dans les négociations.

Les pays africains ont souvent une position commune dans les négociations, et le Gabon travaille avec les autres pays pour développer des positions communes. D'ailleurs, dans notre double position de coordonnateur du CAHOSCC et de président en exercice de la Conférence des ministres africains de l'Environnement, le Gabon aura un rôle essentiel dans la formulation et l'adoption des positions communes du continent et, par conséquent, dans la négociation.

L'enjeu pour l'Afrique c'est le financement de l'adaptation que nos économies ont du mal à supporter, compte tenu du coût élevé des mesures à prendre pour assurer la résilience climatique. Le deuxième enjeu est celui du transfert des technologies sobres en carbone et, le troisième, est le renforcement des capacités dont a besoin l'Afrique, pour mieux se prémunir des conséquences du réchauffement climatique.

C'est dans ce cadre que lors de la dernière session extraordinaire de la Conférence des ministres de l'Environnement que préside le Gabon, que les ministres ont souligné l'importance de sauver l'Accord de Paris, en fixant clairement le cadre de sa mise en œuvre lors de cette COP; de relancer le momentum politique créé à Paris et mis à mal par le non-respect des engagements annoncés et le recul de plusieurs pays sur leurs engagements.

Il y a aussi la nécessité de garantir l'équité vis-à-vis de toutes les parties engagées dans ce processus, particulièrement l'Afrique, qui connaît des circonstances sociales, économiques ou historiques spécifiques. Et, notamment, dans le cadre du Dialogue politique de Talanoa, d'assurer une action pré-2020 ambitieuse, à travers notamment la ratification de l'amendement de Doha au protocole de Kyoto, dans le but d'assurer la continuité de l'Action internationale et, enfin, d'atteindre les objectifs d'adaptation de l'Accord de Paris, qui demeurent la priorité du continent africain, comme nous avons pu le voir avec l'IAA.

Le Gabon participe chaque année aux différentes COP. Le public averti, tout comme le grand public d'ailleurs, pas toujours au parfum de ce qui se dit lors de ces COP, se demande quelles sont les retombées concrètes de différentes participations du Gabon depuis la COP 21 de Paris 2015, qui promettait pourtant monts et merveilles. N'est-ce pas finalement une grande désillusion et de l'argent jeté à l'eau en y participant ? Vous l'avez dit, le président de la République a fait un don d'environ 275 millions de



Photo : DR

Accueil de la COP 24, ouverte hier à Katowice (Pologne).

francs à l'IAA lors du One summit planet...

Le Gabon est membre de la communauté des nations et, à ce titre, il doit prendre part à ce type de rencontres importantes et qui constituent un axe majeur de sa diplomatie et de sa stratégie de développement. La question du changement climatique est une problématique mondiale, qui requiert une attention particulière, eu égard aux conséquences que l'on observe déjà dans les différents continents et pays, y compris le Gabon.

Les décisions qui sont prises dans le cadre des négociations climatiques s'appliqueront au Gabon et impacteront notre stratégie de développement. Et comme le président de la République l'a toujours dit, nous devons faire partie de la solution. C'est pourquoi, au lendemain de son élection en 2009, il a pris part à la conférence des Parties à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques à Copenhague.

La contribution de 275 millions de francs pour l'opérationnalisation de l'IAA a eu un effet de levier pour le Gabon car, de nombreux appuis sont en cours de négociations avec différents partenaires pour accompagner justement les efforts de notre pays. Le Gabon commence déjà à capter des fonds climatiques, mais ce n'est pas encore suffisant pour prendre en compte l'ensemble de nos besoins d'adaptation et d'atténuation; Il faut pouvoir en capter davantage, et c'est le sens de notre programme pays avec le Fonds vert pour le climat, qui vise à capter les financements pour contribuer au développement durable de notre pays.

Vous conduisez la délégation gabonaise à la COP 24 : quelles sont les attentes par régions du monde ? Que pourrait être le ou les point(s) d'achoppement des débats en Pologne ? Enfin, voyez-vous des éléments communs qui pourraient constituer des grappes de synergie et de dynamique planétaire d'économies vertes ?

Les attentes pour les pays en développement sont principalement le respect par les pays développés des engagements pris au titre du financement de l'action climatique, du transfert de technologie et du renforcement des capacités. L'adaptation étant une priorité pour les pays en développement, il est essentiel que les négociations accordent une place importante à ce volet.

Tout comme il est impératif, au regard du dernier rapport du GIEC, que les pays industrialisés rehaussent leur niveau d'ambition en termes de réduction des émissions des gaz à effet de serre, car la cible de 2°C doit pouvoir se déplacer vers 1,5°C, pour espérer enrayer le réchauffement climatique.

On parle d'opportunités offertes par les nouveaux systèmes de production dits économies vertes. Le Gabon vient d'importer 5 000 panneaux solaires, des jeunes entreprises fournissent sur le marché national des lampes solaires et

des appareils électroménagers à faible consommation d'électricité. C'est dire que le besoin est là.

A quand une vraie économie verte, avec des entreprises de production propres au Gabon ? A quand les retombées pour les populations de cette diplomatie écologique internationale ? Leaders sur les questions de développement durable en Afrique, pourquoi les autorités que vous êtes, n'envisagez pas de favoriser l'implantation au Gabon des usines qui pourraient exporter vers le reste du continent, surtout qu'il est créé une zone continentale de libre-échange ?

Le Plan stratégique Gabon émergent est notre stratégie de développement durable. Le Gabon a pris des engagements au titre de sa contribution au changement climatique, qui sont en parfaite cohérence avec cette stratégie de développement.

Le cadre juridique gabonais a été fortement renforcé pour intégrer les enjeux liés au changement climatique. C'est le cas de la loi d'orientation sur le développement durable dont les 19 principes encadrent notre développement sobre en carbone. Les principaux secteurs d'activités ont actualisé leur cadre juridique sectoriel pour intégrer et favoriser la résilience climatique.

La dynamique observée dans le secteur des énergies renouvelables est également enclenchée dans les secteurs de l'agriculture, de la forêt, des hydrocarbures, des déchets et du transport. Ces dynamiques sont parfaitement alignées à notre INDC et le gouvernement travaille justement à amplifier cette stratégie de développement sobre en carbone.

Le grand public estime ne pas voir les retombées palpables des initiatives du gouvernement en matière d'économies vertes et de protection de la faune et de la biodiversité. Bien au contraire, les populations estiment être lésées avec les éléphants et les potamochères, animaux intégralement protégés, qui les affament !

Ce n'est pas le retour que j'ai des populations que nous rencontrons régulièrement, qui nous demandent d'accélérer le processus de transformation amorcé dans le cadre du Plan stratégique Gabon émergent.

C'est vrai que le problème des plantations dévastées par les éléphants se pose. Elles demandent une inflexion de notre politique sur la faune et, particulièrement, du conflit Homme-éléphant, qui pose des dommages à nos populations rurales. Il s'agit, véritablement, d'une préoccupation sur laquelle le gouvernement planche et va nécessairement trouver des solutions adaptées à notre contexte. La non résolution du problème de dévastation des plantations par les éléphants peut, en effet, créer une perception négative.

Les ONG font ce reproche aux autorités: les fonds captés dans le cadre du Fonds

vert pour le climat ou autres bailleurs dans le cadre de la coopération bilatérale ne profitent qu'à l'Agence des parcs nationaux ou aux seules institutions étatiques. Pourquoi ne pas ouvrir ces financements aux acteurs économiques du secteur privé, qui vont créer des entreprises innovantes basées sur des idées de projets bancables ? Faux procès ou pas ?

Je pense que c'est un faux procès. Les fonds multilatéraux sur le financement de la résilience climatique sont captés aussi bien par le gouvernement que par les organisations de la société civile et le secteur privé.

D'ailleurs, il y a des ONG au Gabon, qui bénéficient de ces financements. D'autres ont même acquis des sièges, réalisent des activités sur le terrain. Je pense véritablement qu'il faut davantage être organisé et structuré pour rechercher des financements, tant au niveau national qu'à l'international.

C'est vrai également que collectivement, nous ne captions pas suffisamment des fonds climatiques. Mais je pense que nous sommes engagés à faire en sorte que notre pays bénéficie des appuis, au titre du financement climatique, alignés à sa stratégie de développement.

Le Conseil national climat a présenté, en novembre dernier, le Plan d'investissements climatiques qui contient des projets. Qui sont les bénéficiaires éventuels de ces crédits, les conditions d'éligibilité et de soumission ? Quelles sont les garanties qu'on ne retombera plus dans les travers des financements des projets écologiques observés entre 1995 et 2015, à savoir les détournements, des projets non rentables, des décaissements de fonds profitables aux seuls experts chargés des interminables études cycliques sans lendemain ?

Le plan d'investissement climatique présenté par le gouvernement est un répertoire de projets climato-compatibles, qui doit contribuer à accélérer la mise en œuvre de nos engagements climatiques.

Ce plan est donc aligné à notre stratégie de développement et doit nous permettre, avec le Fonds vert pour le climat, de développer un dialogue constructif à l'effet du financement de nos priorités d'investissements climatiques.

Le Conseil-Climat assure l'interface de cette relation avec le Fonds vert pour le climat, en qualité d'autorité nationale désignée, et une procédure de non objection a été mise en place pour, d'une part, assurer la transparence du processus de sélection des projets et, d'autre part, s'assurer que les projets qui seront soumis obéiront aux critères d'éligibilité du Fonds vert pour le climat. Donc, il n'y a pas d'inquiétudes à ce niveau.

Votre mot de la fin M. le ministre d'État

Notre pays est engagé à faire de la question climatique une opportunité de développement durable. C'est pourquoi, il est important de saisir les opportunités comme celle de la COP 24, pour partager la vision du Gabon portée par le président de la République, Son Excellence Ali Bongo Ondimba. Notre pays porte également les espoirs de tout un continent, en raison des mandats que nous occupons à la tête du CAHOSCC et de la Conférence des ministres africains de l'Environnement. Dans le cadre de cette négociation, le Gabon invitera les pays développés à honorer leurs engagements et à rehausser leur niveau d'ambition, au regard des conclusions du dernier rapport du GIEC (*Groupement consultatif intergouvernemental sur l'environnement*, ndlr), qui ne sont pas rassurantes pour notre planète. Le problème de l'adaptation doit être pris en compte. Nous n'accepterons aucune marginalisation.